

**DU 14 AU 19 OCTOBRE 2013 : LES CHIROPRACTEURS  
MOBILISES POUR LA SANTE DE NOTRE DOS !**

**A L'OCCASION DE LA DEUXIEME JOURNEE MONDIALE DE LA COLONNE  
VERTEBRALE**

- **La semaine de mobilisation des chiropracteurs, qui ouvriront leur porte au public, à l'occasion de la deuxième journée mondiale de la colonne vertébrale du 16 octobre 2013**
- **La chiropraxie en France : le point sur ce qui a changé pour les patients depuis les récentes publications des décrets encadrant l'exercice de la chiropraxie et son enseignement**

« Puisqu'on n'en meurt pas », le mal de dos n'est pas, en général, considéré comme vraiment grave et pourtant 27 % des hommes et 36 % des femmes ressentent régulièrement des douleurs au dos<sup>1</sup>. Les jeunes de 12 à 19 ans sont aussi concernés puisque, interrogés sur les principales douleurs ressenties au cours du dernier mois, ces derniers déclarent que le mal de dos arrive en deuxième position (après le mal de tête mais avant le mal de ventre)<sup>2</sup>. Parmi les maux de dos les plus répandus qu'il ne faut pas négliger : lombalgie, sciatique, scoliose ou hernie discale.

Chaque année depuis 2000, la Bone and Joint Decade\* (BJD), ONG engagée dans la recherche sur les troubles musculo-squelettiques et sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes souffrantes, invite ses membres à valoriser la Journée mondiale de la colonne vertébrale (World Spine Day). La première édition de cette journée avait été célébrée en France en 2012. **La journée mondiale de la colonne vertébrale, organisée à l'échelle internationale le 16 octobre**, est l'occasion pour les professionnels des pathologies du dos, de sensibiliser les populations nationales à la problématique et aux enjeux du mal de dos, par différentes initiatives.

Soutenue par la World Federation of chiropractic (WFC), l'Association française de chiropraxie (AFC), unique instance nationale de représentation des chiropracteurs français, mobilisera la profession **du 14 au 19 octobre, en vue de procéder au dépistage gratuit des dysfonctions de la colonne vertébrale et des troubles de l'appareil locomoteur au sein de leur cabinet.**

Sensibiliser les adultes et les enfants aux maux de dos souvent ignorés et sous-estimés et à l'importance d'une bonne hygiène vertébrale, tels sont les principaux objectifs de ces professionnels de santé experts en soin de la colonne vertébrale.

**Le principe est simple** : pour trouver le chiropracteur le plus proche de chez vous qui participe à la semaine de mobilisation et de dépistage gratuit, il suffit de consulter le site Internet de l'Association Française de Chiropraxie : [www.chiropraxie.com](http://www.chiropraxie.com). Puis de le contacter pour prendre rendez-vous.

En France, les nombreux chiropracteurs participants ouvriront la porte de leur cabinet du 14 au 19 octobre (sur rendez-vous) pour :

- Offrir une analyse et un bilan vertébral personnalisés
- Proposer des conseils d'hygiène vertébrale adaptés (exercices spécifiques pour soulager les douleurs - gestes préventifs - hygiène de vie : alimentation, sommeil,...)



<sup>1</sup> Thebault C. « Le mal de dos est bien le mal du siècle ». Sondage CSA/SPQR *Le Parisien*, 24/05/2000, p. 9.

<sup>2</sup> Arwidson P., Gautier A., Guilbert P. « Douleurs, consommation de soins et médicaments ». In Arènes J., Janvrin M.P., Baudier F. (dir.), *Baromètre Santé Jeunes 1997/1998*. Vanves : CFES, 1998 : p. 267-281.

- Délivrer de l'information sur la chiropraxie visant à faire comprendre les véritables causes des douleurs de dos

*\*La Bone and Joint Decade a été lancée cette même année à l'occasion de la conférence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur le fardeau des troubles musculo-squelettiques au début du nouveau millénaire (The Burden of Musculoskeletal Conditions at the Start of the New Millennium). Elle est engagée dans la recherche sur les troubles musculo-squelettiques et sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes souffrantes. C'est une ONG rassemblant plus de 750 organisations du champ sanitaire, dans 65 pays. En France, l'Association Française de Lutte Antirhumatismale, la Société Française de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique, la Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation et la Société Française de Rhumatologie participent à son action. La profession chiropratique y est quant à elle représentée par ses instances internationales.*

### **La chiropraxie en France : le point sur ce qui a changé pour les patients depuis les récentes publications des décrets encadrant l'exercice de la chiropraxie et son enseignement**

Par Philippe FLEURIAU, Président de l'Association Française de Chiropraxie  
Conseil Français de Chiropratique du Sport

« La publication des textes réglementaires ont apporté une sérénité ainsi qu'une sécurité pleine de la pratique chiropratique en référant uniquement des professionnels compétents. Ces textes définissent notre champ d'instigation au regard des autres professionnels de la santé, portant ainsi le chiropracteur comme le spécialiste des troubles de l'appareil locomoteur et autres problématiques musculo squeletales. D'ailleurs, les dernières études (recherches internationales) démontrent la sécurité des actes et la qualité des prises en charge comparées à d'autres professions. Pour preuve, l'Académie de Médecine, l'IGAS ou l'INSERM, dans des rapports, stipulent ces points importants. Un autre point tout aussi bénéfique pour les patients, reste une prise en charge facilitée par plus de 400 contacts de complémentaires santé. La chiropraxie a parcouru un long chemin, ce dernier reste encore parsemé d'embûches mais nous sommes confiants quant à l'avenir de cette profession trop peu connue et marginalisée dans notre pays. »

#### **La chiropraxie**

Peu connue en France, la chiropraxie est la médecine manuelle de référence pour les soins du dos et des articulations. Elle a pour objet le diagnostic, le traitement et la prévention des dysfonctionnements de l'appareil locomoteur (ou troubles musculo-squelettiques) et de leurs conséquences, notamment au niveau de la colonne vertébrale et des membres. Reconnue, au niveau international, par l'Organisation mondiale de la santé, et en France, par le code de la santé publique, la chiropraxie est remboursée par la plupart des complémentaires santé.

#### **La chiropraxie en France**

La chiropraxie est dispensée en France par 700 chiropracteurs. **Les chiropracteurs sont les seuls thérapeutes non-médecins habilités à pratiquer des manipulations vertébrales en première intention, c'est à dire sans avis médical préalable.** Les chiropracteurs ont tous suivi un cursus de six années d'études à temps plein soit 5 500 heures dont 1000 heures de stages cliniques. Cette formation garantit un degré maximal de qualité et de sécurité des soins dispensés.

#### **L'Association française de chiropraxie (AFC)**

L'AFC est l'unique instance nationale de représentation des chiropracteurs français. Elle assure la promotion de la profession auprès des pouvoirs publics et des institutions de santé. Elle travaille quotidiennement à l'obtention d'une législation et d'une réglementation à la hauteur de la pratique de la chiropraxie dans les autres pays industrialisés. L'AFC œuvre en outre à une meilleure connaissance de la chiropraxie par le grand public et à l'amélioration de son remboursement par les mutuelles afin de favoriser un accès aux soins le plus large possible.

*Dossier de presse de la chiropraxie disponible sur demande auprès de l'agence Pr-Pa.*

**CONTACT PRESSE : Damien Maillard - Agence Pr-Pa**

Tél. : +33 (0) 1 46 99 69 69 - Mob. : 06 80 28 47 70 - E-mail : damien.maillard@prpa.fr